

Création d'itinéraires cyclables : des déplacements facilités jusqu'au collège

La municipalité s'est engagée depuis de nombreuses années dans une politique en faveur du cadre de vie et du développement durable. L'objectif : développer les déplacements doux et sécuriser les trajets cyclables notamment ceux de nos collégiens.



Ainsi, durant ces derniers mois, vous avez pu constater l'apparition d'une signalétique spécifique pour des **itinéraires cyclables** reliant les différents quartiers au collège Jean de Saint Aubert. Deux sont déjà terminés, celui partant du Vert Chemin et celui au sein du quartier Garguetelles. **Deux autres itinéraires** seront réalisés, l'un au départ du quartier des six drèves et l'autre à la résidence du Verger en passant par la cité de la Faisanderie.

Pour rappel, dans le cadre des travaux de restructuration du collège, en 2018, une piste cyclable a été réalisée aux abords afin de séparer les trois voies de circulation, piétons, véhicule et vélo. Cette piste cyclable bi-directionnelle rejoindra les différents itinéraires en cours de réalisation.

Cet important projet engage la somme de 131 000€ avec une participation de 40

000€ de la part du Conseil Départemental du Pas-de-Calais.

" Développer une politique résolument verte passe par des choix stratégiques qui s'intègrent au quotidien des Libercourtois. Grâce à ces itinéraires cyclables, les collégiens se déplaceront de façon encore plus sécurisée."

Daniel Maciejasz, Maire de Libercourt

Publié le 24 juillet 2020